

L'ORÉAL

L'Oréal dévoile ses nouvelles ambitions 2030 en matière de développement durable

Clichy, 25 juin 2020 – L'Oréal lance son nouveau programme de développement durable, « L'Oréal pour le futur », avec une nouvelle série d'objectifs ambitieux à horizon 2030. Face à des défis environnementaux et sociaux toujours plus pressants, L'Oréal accélère sa transformation en matière de développement durable et d'inclusion :

- **D'abord, en poursuivant la transformation de son business modèle, pour s'inscrire dans les « limites planétaires » :**
 - D'ici à 2025, l'ensemble des sites opérés par le Groupe seront neutres en carbone via l'amélioration de leur efficacité énergétique et l'utilisation de 100 % d'énergies renouvelables ;
 - D'ici à 2030, 100 % des emballages plastiques mis sur le marché seront d'origine recyclée ou biosourcée ;
 - D'ici à 2030, L'Oréal s'est ainsi engagé à réduire de 50 % par produit fini, l'ensemble de ses émissions de gaz à effet de serre, par rapport à 2016.
- **Ensuite, en apportant sa contribution à deux grands sujets sociaux et environnementaux urgents, grâce à un programme sans précédent lancé en mai 2020 :**
 - L'Oréal consacre 150 millions d'euros au soutien d'actions de solidarité envers les femmes vulnérables et à la protection de l'environnement, en particulier la régénération de la biodiversité.

Par ailleurs, afin de permettre à ses consommateurs de faire des choix de consommation plus durables, **L'Oréal lance un dispositif d'affichage de l'impact environnemental et social de ses produits**. Approuvé par des experts scientifiques indépendants et certifié par un organisme indépendant, cet affichage sera progressivement déployé au sein des marques du Groupe et de toutes les catégories de produits.

« La transformation durable de L'Oréal entre dans une nouvelle ère. La planète est aujourd'hui confrontée à des défis sans précédent. Il est crucial d'accélérer nos efforts pour permettre à l'humanité de vivre dans un environnement sûr. Nous le faisons à notre échelle, dans nos propres activités, mais aussi en apportant notre contribution à la société toute entière. Nous savons que les plus grands challenges sont à venir et L'Oréal restera fidèle à son ambition : agir en plein respect des "limites planétaires" », déclare Jean-Paul Agon, Président-Directeur Général de L'Oréal.

Transformer les activités de L'Oréal pour respecter les « limites planétaires » :

Les « limites planétaires », si elles sont franchies, mettent irrémédiablement en danger l'avenir du monde. Agir en garantissant un environnement de vie sûr pour toutes et tous est une priorité pour les décennies à venir, conformément à l'avis unanime de la communauté scientifique¹. L'Oréal va poursuivre résolument sa transformation afin que ses activités s'inscrivent dans le cadre de ces limites.

Le Groupe s'est fixé de nouveaux objectifs chiffrés à horizon 2030 pour lutter contre le changement climatique, une démarche qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Science Based Targets ». ² L'Oréal a décidé d'aller au-delà, en appliquant ces principes à trois défis environnementaux majeurs : la préservation de la biodiversité, l'utilisation durable de l'eau et la gestion circulaire des ressources. Pour s'assurer que ses activités respectent la finitude des ressources de la planète ainsi que les communautés avec lesquelles il travaille, L'Oréal va poursuivre la réduction de ses impacts

¹ Le concept des « limites planétaires » a été défini en 2009 par un groupe de scientifiques environnementaux, animé par le centre « Stockholm Resilience » et l'université nationale d'Australie.

² L'initiative « Science Based Targets » (« objectifs fondés sur la science ») est le fruit d'un partenariat entre le CDP, le Pacte Mondial des Nations unies, le World Resources Institute et le WWF. Elle a pour objectif d'inciter les entreprises à s'inscrire dans une démarche volontaire de transition vers une économie bas carbone, alignée sur la trajectoire de 1,5°C définie par les experts mondiaux du changement climatique.

environnementaux directs, et s'engage également à **réduire les impacts de l'ensemble de son écosystème**, incluant ses fournisseurs et ses consommateurs.

« Depuis dix ans, nous avons profondément transformé notre entreprise, en mettant le développement durable au cœur même de notre stratégie. Avec ces nouveaux engagements, nous entrons dans une phase d'accélération inédite de notre transformation, en agissant au-delà de nos impacts environnementaux directs, en aidant nos consommateurs à faire des choix plus durables, tout en apportant une contribution positive à la société et à la protection de l'environnement. En tant que leader de notre industrie, nous considérons qu'il est de notre responsabilité de contribuer à construire une société plus inclusive et plus durable », souligne **Alexandra Palt, Directrice Générale de la Responsabilité Sociétale et Environnementale de L'Oréal**.

Comme exemple concret de ce que L'Oréal mettra en place, tous les sites administratifs, industriels et de recherche du Groupe atteindront la neutralité carbone d'ici à 2025, grâce à une réduction de leur consommation énergétique et à l'utilisation d'une énergie 100 % renouvelable. Au travers de cet engagement, L'Oréal souhaite contribuer à la transition énergétique dans tous les pays où il est implanté.

Permettre aux consommateurs de faire des choix de consommation plus durables

L'Oréal considère qu'associer l'ensemble de son écosystème *business* (clients, fournisseurs, et consommateurs) à ses engagements en matière de développement durable, fait partie de sa responsabilité.

Pour permettre à ses consommateurs de faire des choix alignés sur leurs valeurs, **le Groupe a créé un dispositif d'affichage de l'impact environnemental et social de ses produits cosmétiques**. Ce dispositif comprend une échelle de notation allant de A à E, un produit « A » étant considéré comme le meilleur de sa catégorie en matière d'impact environnemental. La méthodologie est validée par des experts scientifiques indépendants, et les données sont vérifiées par *Bureau Veritas Certification*, auditeur indépendant. Les notes seront consultables sur les pages Web des produits, sur les sites de chaque marque. Cet affichage sera disponible en France dès juin 2020 pour les soins pour les cheveux de Garnier, troisième marque de beauté mondiale et leader du marché français. Il sera ensuite déployé progressivement dans d'autres pays, sur les autres marques du Groupe, et aux autres catégories de produits.

Contribuer à résoudre les grands défis mondiaux, en répondant à l'urgence sociale et environnementale grâce à un plan sans précédent lancé en mai 2020 :

En mai dernier, le Groupe L'Oréal a annoncé le **déploiement de 150 millions d'euros** pour intervenir sur deux volets prioritaires, le **climat** et les **femmes** en situation de vulnérabilité :

- **Le Groupe dédie 100 millions d'euros à de l'impact investing environnemental.** 50 millions d'euros iront à la restauration d'écosystèmes endommagés, marins et forestiers, via la création du Fonds L'Oréal pour la régénération de la nature, qui sera géré par Mirova, filiale de Natixis Investment Managers, dédiée à l'*impact investing*.³ Par ailleurs, le Groupe financera, à hauteur de 50 millions d'euros, des projets liés à l'économie circulaire.
- **Pour accompagner les femmes en situation de grande vulnérabilité, L'Oréal crée également un fonds de dotation philanthropique de 50 millions d'euros.** Ce fonds soutiendra l'action d'associations de terrain et de proximité luttant contre la précarité, agissant en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des femmes, et intervenant auprès des victimes de violences et des réfugiées.

³ Le « Fonds L'Oréal pour la régénération de la nature » sera un autre fonds d'investissement alternatif au sens de l'article L. 214-24 III du Code monétaire et financier français et sera constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée à capital variable. Le « Fonds L'Oréal pour la régénération de la nature » sera exclusivement dédié à L'Oréal et à ses sociétés affiliées et ne sera pas commercialisé auprès de tiers ni souscrit par des tiers. De plus, ce document ne constitue pas une offre de valeurs mobilières au public au sens du Règlement UE 2017/1129 (« Règlement Prospectus »).

L'Oréal pour le développement durable, un engagement de longue date

L'Oréal s'est engagé très tôt pour répondre aux défis environnementaux. Le Groupe a d'abord réduit l'impact environnemental de ses usines et de ses centres de distribution. Cette première phase est aujourd'hui presque achevée.

- Depuis 2005, le Groupe a réduit les émissions de CO₂ de ses usines et centres de distribution de 78 % en valeur absolue par rapport à 2005, dépassant son objectif initial de 60 % d'ici à 2020, tandis que le volume de production a augmenté de 37 % sur la même période.
- À la fin 2019, L'Oréal disposait de 35 sites neutres en carbone (c'est-à-dire utilisant 100 % d'énergie renouvelable), dont 14 usines.

En 2013, L'Oréal a décidé de transformer le cœur de son activité, le développement de produits cosmétiques, en lançant son programme mondial *Sharing Beauty With All*, comprenant une série d'engagements à horizon 2020. Un nouvel outil, « SPOT » (« Sustainable Product Optimization Tool »), a permis d'évaluer et d'améliorer l'impact environnemental et social des produits développés par les marques du Groupe. Le développement durable est désormais totalement intégré et ce, dès le départ, à la conception des nouveaux produits.

- 85 % des produits nouveaux ou rénovés en 2019 ont un profil environnemental et social amélioré.
- À la fin 2019, 90 635 personnes issues de communautés défavorisées ont eu accès à l'emploi grâce à des programmes d'achats solidaires et d'inclusion sociale.
- L'Oréal est la seule entreprise au monde à avoir été notée « A » dans les trois classements du CDP – protection du climat, gestion de l'eau et préservation des forêts – et ce depuis quatre ans d'affilée.

Pour en savoir plus sur les engagements de L'Oréal en matière de développement durable : [lien](#)

À propos de L'Oréal

Depuis plus de 100 ans, L'Oréal est dédié au métier de la beauté. Avec un portefeuille international de 36 marques diverses et complémentaires, le Groupe a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 29,87 milliards d'euros et compte 88 000 collaborateurs dans le monde. Leader mondial de la beauté, L'Oréal est présent dans tous les circuits de distribution : le marché de la grande consommation, les grands magasins, les pharmacies et parapharmacies, les salons de coiffure, le travel retail, les boutiques de marque et le e-commerce.

L'Oréal s'appuie sur son excellence dans les domaines de la recherche et de l'innovation et ses 4 100 chercheurs pour répondre à toutes les aspirations de beauté dans le monde. L'Oréal a pris des engagements ambitieux en matière de développement durable à l'horizon 2030, associant l'ensemble de son écosystème pour une société plus inclusive et durable.

Pour plus d'informations : <https://mediaroom.loreal.com>

« Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. »

Contact L'ORÉAL (standard : 01 47 56 70 00)

Actionnaires Individuels et Autorités de Marché

Jean Régis CAROF - Tél : 01 47 56 83 02 - jean-regis.carof@loreal.com

Analystes Financiers et Investisseurs Institutionnels

Françoise LAUVIN - Tél : 01 47 56 86 82 - francoise.lauvin@loreal.com

Médias

Polina HUARD - Tél : 01 47 56 87 88 - polina.huard@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, www.loreal-finance.com, l'application mobile L'Oréal Finance ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).